

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 23 juin 2016

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3960-2016 – Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité relative à la construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brulé – dérivation Saint-Sauveur / DÉPÔT DE L'ARGUMENTAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD ET DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT - N/D : 1093-002

Chère consœur,

Vous trouverez ci-joint l'argumentation sur la preuve de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et de la MRC des Pays-d'en-Haut dans le dossier en rubrique.

Veuillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par: Franklin S. Gertler, avocat

p-j.
cc: (courriel seulement)
Me Yves Fréchette, Hydro-Québec
Me Raphaël Lescop
Me Dominique Neuman